



Washington, le 15 Juin 2006

Monsieur Frank Mordacq

Directeur de l'Agence de Modernisation de l'État

Monsieur le Directeur,

Je tiens à vous remercier, au nom de la Computer & Communications Industry Association (CCIA), de l'opportunité qui nous est donnée d'apporter nos remarques concernant le Référentiel Général d'Interopérabilité, en particulier sur la section 4.1.4, traitant de l'adoption du format OpenDocument (ODF) en tant que standard gouvernemental en France.

La CCIA a été, depuis plus de 30 ans, le principal promoteur des « marchés ouverts, des systèmes ouverts et des réseaux ouverts ». Nous sommes une association à but non lucratif d'entreprises industrielles informatiques et de télécommunication, employant plus de 600 000 salariés et générant des revenus annuels supérieurs à 200 milliards de dollars. Notre initiative concernant l'open source, l'Open Source and Industry Alliance (OSAIA), représente les intérêts des développeurs et utilisateurs d'open source du monde entier. Nous accueillons ainsi avec un grand enthousiasme votre proposition d'adoption du format ODF.

Concurrence

Vous n'êtes pas sans savoir que les documents électroniques sont généralement stockés dans des formats de fichier propriétaires, formats dont on ne peut garantir qu'ils puissent être accessibles par plus d'un seul traitement de texte, d'un seul tableur, d'un seul logiciel graphique ou d'un seul programme de base de données. Une telle exclusivité conduit naturellement à une dépendance vis-à-vis

d'un ou deux fournisseurs, auxquels on ne peut se fier pour s'assurer qu'une fois créés les documents resteront accessibles. En effet, une fois « capturés » par un ou deux éditeurs, les gouvernements pourraient perdre le contrôle des données publiques en leur possession.

Véritables problèmes causés par les formats propriétaires

Les inquiétudes sur l'accès à long terme aux documents sont fondées. Le logiciel bureautique le plus populaire au monde, par exemple, n'arrive souvent pas à ouvrir des documents créés avant 1996. Pire, d'autres documents plus anciens, provenant d'autres entreprises, sont parfois complètement indéchiffrables parce que les spécifications techniques utilisées pour les créer ne sont pas disponibles. La nature complètement ouverte d'ODF résout tous ces problèmes.

Cette situation était déjà problématique alors que l'Internet et l'informatique bureautique étaient grandement séparés. La convergence des deux secteurs l'ont rendue intolérable. Le format OpenDocument (ODF) apporte une réponse au problème.

ODF est détenu par l'Organization for the Advancement of Structured Information Standards (www.oasis-open.org) et a été créé par diverses entreprises et organismes, parmi lesquels figurent des membres de la CCIA. Puisque tout un chacun peut accéder à l'architecture technique des documents sauves au format ODF, les développeurs peuvent créer des logiciels qui généreront à leur tour des documents entièrement compatibles avec les produits concurrents. Cette nouvelle « lingua franca » est d'une importance vitale tant pour les gouvernements que pour les citoyens. Pour la première fois, ils seront capables de passer du logiciel bureautique d'un éditeur à celui d'un autre, sans s'inquiéter des incompatibilités entre les deux. L'International Organization for Standardization (ISO) et l'International Electrotechnical Commission ont reconnu la versatilité d'ODF lorsqu'ils l'ont déclaré standard international en mai dernier.

Gouvernement ouvert

Les peuples libres ne peuvent le rester que si leurs lois et leur histoire sont accessibles par tous. Les gouvernements ont par conséquent la responsabilité de garantir que leurs documents sont ouverts et le resteront. Il ne peut exister de garantie tant que les technologies utilisées pour créer ces documents sont détenues par une minorité. ODF est et restera libre parce que le processus utilisé pour son développement est complètement transparent, parce qu'il est entièrement dénué de royalties ou d'autres obstacles, et parce qu'il est intégralement supporté par plusieurs éditeurs et organisations non lucratives.

Innovation

Votre décision d'adopter ODF sera d'un grand apport pour encourager l'innovation au sein du gouvernement et au-delà. Les standards ouverts minimisent les barrières à l'entrée, garantissent une concurrence pleine, non faussée et ouverte, et obligent les éditeurs à rivaliser sur la qualité, la conception, le service et la performance, au lieu de le faire sur la conception de formats de fichier incompatibles.

Contrôle par le consommateur

Votre agence a tout à fait pris conscience de l'importance de ces principes de base. En s'engageant sur l'ODF, vous avez mis de côté la mentalité d'épicier privilégiant les intérêts particuliers et l'avez remplacée par quelque chose de plus important : la compétition sur la base du mérite. Nous pensons que votre agence s'est placée à l'avant-garde de la technologie avec cette dernière initiative et en récoltera les bénéfices. Plutôt que de rester dépendants d'une poignée d'éditeurs, les gouvernements comme le vôtre peuvent emprunter la posture de consommateurs normaux dans un marché concurrentiel et demander aux fournisseurs les fonctionnalités dont ils ont besoin. Pour faire court, les standards ouverts tels qu'ODF améliorent tout à la fois le bien-être du gouvernement, du marché et des consommateurs.

ODF est basé sur une implémentation totalement non propriétaire d'XML, qui lui-même donne aux utilisateurs une flexibilité inégalée pour l'échange de données entre les organisations. ODF et les technologies XML donneront à la France une flexibilité sans précédent et un contrôle sur les documents publics, permettant davantage de communications, et de meilleure qualité, entre les services et avec le grand public.

Standards et réseaux

ODF provient d'une longue lignée d'innovations technologiques non propriétaires. Les exemples sont nombreux et incluent la suite complète de standards Internet, ainsi qu'XML. La nature non propriétaire de ces standards signifie que tout un chacun est libre de les utiliser. Cette ouverture s'est avérée essentielle pour leur adoption à grande échelle et a abouti en dernier lieu à la création des logiciels, des services et des modèles d'affaires basés sur Internet et le Web.

La France, le Danemark, la Norvège, la Thaïlande et l'État du Massachussetts ont tous pris note de ces faits. Nous participons activement à ces débats et attendons impatiemment de pouvoir largement diffuser la bonne nouvelle à propos d'ODF et des standards ouverts. La CCIA et des dizaines d'autres entreprises et organismes sillonnent le monde pour s'assurer de l'approbation en temps voulu d'ODF et d'autres standards ouverts d'importance vitale.

Nous souhaitons à nouveau apporter notre soutien le plus ferme à vos actions concernant ODF. N'hésitez pas à nous contacter si nous pouvons faire quoique ce soit qui puisse vous être utile.

Cordialement,

Ed Black



Président
Computer & Communications Industry Association